

DISPOSITIF DE SUSPENSION FO

DS2 / DS4 / DS6



DESCRIPTION

Les dispositifs de suspension de la famille DS se composent d'une coque plastique à charnière, équipée un insert de protection élastomère et d'une anse ouvrante intégrés. La fermeture de la coque se fait par 2 clips intégrés. Un collier permet de sécuriser le dispositif en position fermée.

MISE EN ŒUVRE

- Suspendre le dispositif sur la ferrure en position ouverte
- Positionner le câble dans les inserts en élastomère
- Refermer le corps sur le câble, verrouiller les clips et l'anse
- Sécuriser le verrouillage à l'aide du collier 2,5 x 100mm fourni



DS2 (blanc)



DS4 (gris)



DS6 (noir)

CARACTÉRISTIQUES

RÉFÉRENCE	CAPACITÉ	MATÉRIELS	POIDS	EMBALLAGE
DS2	2 - 4 mm	Thermoplastiques	0,12 kg	100 unités
DS4	4.1 - 6 mm		0,11 kg	100 unités
DS6	6.1 - 8 mm		0,10 kg	100 unités

1 sachet de 100 colliers en polyamide noir est fourni dans chaque carton.

Les dispositifs de suspension DS2 / DS4 / DS6 permettent la suspension mobile des câbles de branchement ronds ou plats de Ø 2 à 8mm au niveau des poteaux intermédiaires sur réseau de distribution (portées jusqu'à 70m). En cas d'angle supérieur à 20°, installer un double ancrage.

CODE	DÉSIGNATION	COND ^T
09171	Dispositif de suspension FO 2-4mm DS2	100
09172	Dispositif de suspension FO 4-6mm DS4	100
09170	Dispositif de suspension FO 6-8mm DS6	100



Dimensions : L 70mm x P 40mm x H 20mm

LES + PRODUITS

- Un design compact, léger, économique
- Une gamme complète pour couvrir tous les Ø de câbles de 2mm à 8mm
- Une mise en œuvre en quelques secondes sans outils
- Installation possible sur tous types de ferrures à œil fermé : traverses, pitons, consoles (Ø trou min 11mm)
- La suspension mobile offre une meilleure protection du câble contre les vibrations d'origine éolienne

ESSAIS

Essais de validation selon les normes et spécifications suivantes :

- Essai climatique selon la norme NF EN C-20-540 de juin 2002
- Essai de traction selon la spécification technique ORANGE CCF/BI/BUBL du 20 mai 2010
- Essai de vibration selon la spécification technique ORANGE CCF/BI/BUBL du 20 mai 2010 et la norme NF EN 50289-3-13 d'août 2003 pour les câbles optiques avec perte d'insertion < 2dB